RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

Délibération n° 20181104-0030

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 AVRIL 2018

« Nihil nisi a numine »

L'an deux mil dix-huit le onze du mois d'AVRIL à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 5 Avril 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :
Mme Béatrice ALLOSIA. M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme MILLON Florence, M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : Mme Martine MARC ayant donné pouvoir à Mme Béatrice ALLOSIA, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à M. Christian PARPILLON.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

MARCHE PUBLIC CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE SOCIAL ET DE SA MISE AUX NORMES HANDICAPEES

Le maire rappelle à l'assemblée les différentes délibérations du 19 Mai 2016 (n° 20161905-0046) et du 6 Juillet 2017 (n° 20170607-0053) concernant les travaux d'extension du centre social et de sa mise aux normes handicapées.

Suite à un appel à concurrence en date du 2 Mars 2018, la commission d'appel d'offres a décidé de retenir les entreprises suivantes :

Lots	Libellé	Entreprises	Montant € HT
1	Déconstruction - Maçonnerie	SAS FESTA	69.187,00
2	Mur ossature bois - charpente - couverture - bardage	DAUTREMER	35.297,02
3	Menuiseries extérieures et intérieures bois	CHARLES MENUISERIE	18.533,65
4	Cloisons - Plâtrerie - Isolation - faux plafonds	M ET R PLATRERIE	13.204,45
5	Carrelage - Faïence	CAVEGLIA MARCHETTO	13.280,18
6	Peinture	SPINELLI	3.386,80
7	Chauffage - Plomberie sanitaire - ventilation	GAPENCAISE DE CHAUFFAGE	50.148,73
8	Electricité - courants forts - courants faibles	OLLIVIER	9.885,64

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- **DE RETENIR les entreprises suivantes selon le tableau ci-dessous**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200034502-20180411-20181104-0030-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/04/2018
Publication : 30/04/2018

Lots	Libellé	Entreprises	Montant € HT
1	Déconstruction - Maçonnerie	SAS FESTA	69.187,00
2	Mur ossature bois – charpente – couverture - bardage	DAUTREMER	35.297,02
3	Menuiseries extérieures et intérieures bois	CHARLES MENUISERIE	18.533,65
4	Cloisons - Plâtrerie - Isolation - faux plafonds	M ET R PLATRERIE	13.204,45
5	Carrelage - Faïence	CAVEGLIA MARCHETTO	13.280,18
6	Peinture	SPINELLI	3.386,80
7	Chauffage - Plomberie sanitaire - ventilation	GAPENCAISE DE CHAUFFAGE	50.148,73
8	Electricité - courants forts - courants faibles	OLLIVIER	9.885,64

- **D'AUTORISER** le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution de ce marché.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200034502-20180411-20181104-0030-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/04/2018
Publication : 30/04/2018

Membres en exercice :	19
Membres présents :	17
représentés	2
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 11 Avril 2018

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK